

OBJECTIFS :

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux travaux et interventions sur les installations et les équipements basse tension.

A l'issue de la formation, les stagiaires pourront opérer en toute sécurité sur une installation électrique, en appliquant les règles liées aux consignations, aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous

PUBLIC VISE

Personnel électricien ou possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

PREREQUIS

Chaque stagiaire devra avoir son titre d'habilitation qui sera présenté au formateur au début de la formation. Dans la mesure du possible, chaque stagiaire apportera ses propres équipements de protection individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT Etc.) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- Il sera remis un document écrit à chaque stagiaire.

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation des connaissances réalisée par contrôle final sous forme de QCM(1) et mise en situations pratiques

SUVI

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 5

Maximum : 10

PRIX

435 € HT/stagiaire

(documentation et déjeuner offerts)

PROGRAMME

- Rappels : Le risque électrique Domaines de tension
- Les zones d'environnement
- L'habilitation électrique
- Les acteurs, leurs rôles
- Principes généraux de la prévention
 - Analyse du risque
 - Mise en sécurité
- Interventions au voisinage de pièces nues sous tension en B.T
- **Chargé d'intervention**
 - Chargé d'interventions en basse tension, limites
 - Déroulement d'une intervention
- **Travaux hors tension**
 - Exécutant et chargé de travaux hors tension
 - Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de consignation
 - Exécution des travaux, mesures de prévention à appliquer lors d'un
 - Travail, limites
 - Documents applicables
 - Instructions spécifiques aux essais (B2V Essai)
- **Chargé de consignation**
 - Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux
 - La consignation
- **Equipements de protection**
- **Procédure en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique**

(1) Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur